Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260311-2026_014-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Malguénac

Séance du 11/03/2026

Date de la convocation
03/03/2026

Date d'affichage de la convocation
03/03/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 15 En exercice : 15 Présents : 11

Votes
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Réf	2026/014

L'an 2026 et le 11 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malguénac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire,

Présent.e.s : Mme GUÉGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, Mme CHEREL Sabrina, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme BERNARD Solenn, M. URVOIT Rachel, Mme TROUBOUL Marie-Claire, Le GALLIARD Sylvie, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, M. KERMABON François, M. LE TROUHER Vincent.

Absent.e.s excusé.e.s : Mme MATIGNON Isabelle (procuration à M. LE TROUHER Vincent), Mme LE GARGASSON Nadège (procuration à Mme BERNARD Solenn), M. JOUANNO Mickaël (procuration à M. URVOIT Rachel).

Absent.e.s: Mme OLLIVIER Valérie

Secrétaire de séance : Mme CHÉREL Sabrina

Objet de la délibération : TAUX D'IMPOSITION 2026

Sur proposition de la commission finances qui s'est réunie le 18 février 2026 :

- le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adopter les taux d'imposition suivants :

Taxes	Taux 2025	Taux 2026
Foncier Bâti	**35.42%**	**35.77%**
Foncier Non Bâti	**39.70%**	**40.10%**
Habitation	**13.64%**	**13.78%**

- charge la Maire de bien vouloir informer les autorités compétentes de la présente décision.

Pour copie conforme.

MAIRIE DE MALGUENAC (Morbihan)

La Maire,

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260311-2026_014-DE